

Nouveau départ sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle

Publié le 09/11/2015 à 03:52, Mis à jour le 09/11/2015 à 07:59

Société - Patrimoine



Le phénomène jacquaire pourrait prendre une nouvelle dimension dans les années à venir./Photo DDM, L. D.



L'accord signé cette semaine entre l'Etat et l'ACIR, qui gère les chemins de Saint-Jacques, marque le début d'une nouvelle ère pour faire vivre le patrimoine jacquaire

Le soleil, qui illuminait jeudi matin les intérieurs de l'Hôtel-Dieu, a soudain ravivé la flamme. En ces lieux de traverse jacquaire contribuant aussi au rayonnement culturel de [Toulouse](#), a été signé l'important protocole d'accord entre l'Etat, représenté par Pascal Mailhos, préfet de

région, et Marc Carballido, président de l'Acir Compostelle, une association nationale dont le siège est à Toulouse (*lire ci-dessous*).

Objectif : mieux animer le «bien Unesco» que constituent les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Le 19 janvier dernier, la naissance du comité interrégional pour le suivi du «bien» avait sans doute préfiguré la signature de jeudi.

Tous les marcheurs de «Saint-Jacques» en conviennent : les chemins ont besoin d'une meilleure gestion, tant en termes de fonctionnalité qu'en termes d'animation touristique. À la croisée du religieux et du laïc, du sport et de la spiritualité, la gestion des chemins a longtemps été faite de bric et de broc. «Les chemins forment pourtant un bien exceptionnel par son étendue», souligne Pascal Mailhos. Le préfet qui a alors rappelé ces chiffres : 7 sections de sentier, 71 édifices (ou ensembles d'édifices), le tout réparti sur 95 communes, 32 départements et 13 régions françaises (10 dans la nouvelle organisation à venir).

Toulouse et la Haute-Garonne restent au cœur de la réalité jacquaire. Située sur la Via Tolosana (ou chemin d'Arles, le fameux GR 653 qui va d'Arles à Pampelune), la Ville Rose possède deux lieux symboliques de pèlerinage : l'Hôtel-Dieu, donc, où la cérémonie protocolaire se déroulait jeudi dernier ; puis la Basilique Saint-Sernin, riche de 200 reliques de Saints. «Des lieux qui doivent être davantage mis en valeur», s'accordent à dire les membres de l'Acir.

Parmi les enjeux recensés pour améliorer l'offre jacquaire, on notera la volonté d'organiser une gouvernance locale pour la gestion, l'animation et le suivi du bien. Cela passe par la nécessité de fédérer les acteurs locaux, mais aussi les habitants pour préserver au mieux les sentiers et le patrimoine qu'ils représentent.

Face à ces exigences, plusieurs axes de travail : le développement de l'itinérance douce et le tourisme culturel, l'approfondissement de la connaissance scientifique du bien, l'accessibilité à tous les publics, mais aussi le rayonnement du bien à l'international. Le début d'un long processus.

Toulouse à la croisée des chemins

Marc Carballido, le directeur de l'Agence de coopération interrégionale (Acir) Compostelle, en convient : «Nous vivons un tournant pour le patrimoine jacquaire national, et nous sommes en même temps fiers que tout se décide, ici à Toulouse.» L'Acir Compostelle a été fondée en 1990 par les régions Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon. Cette création s'inscrivait dans le contexte du travail transfrontalier unissant l'Espagne et la France pour le développement d'un projet de coopération décentralisée. Il y avait aussi là une volonté des régions fondatrices de mener une coopération pour le développement territorial fondée sur la culture et le tourisme. Cette expérience acquise pendant plus de 20 ans a permis à l'ACIR Compostelle d'être missionnée en 2007 par le ministère de la Culture pour former le réseau du «bien Unesco» inscrit sur la liste du patrimoine mondial depuis 1998. La démarche tend à promouvoir une approche patrimoniale des itinéraires pour la connaissance, la sauvegarde, la réhabilitation, la praticabilité et l'animation de ces itinéraires afin de les préserver et d'en transmettre la valeur universelle exceptionnelle. En 2015, l'association poursuit son action dans trois directions : la refonte de son site internet, qui fera une place particulière au réseau du «bien Unesco» ; l'adoption de l'appellation «Agence» pour marquer le caractère parapublic ; le tissage de collaborations structurantes pour le rayonnement de la thématique. La signature du protocole de jeudi dernier avec l'Etat permettra à l'Acir Compostelle de mieux fédérer acteurs, propriétaires mais aussi randonneurs qui ont affaire de près ou de loin aux Chemins de Saint-Jacques.